

**45,4 %**  
personnes  
couvertes

**76 773**  
allocataires

Dans le Tarn, 176 237 habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 45,4 % de la population totale. Sur le territoire, ce taux varie de 32 % à 50 % selon les communautés de communes.

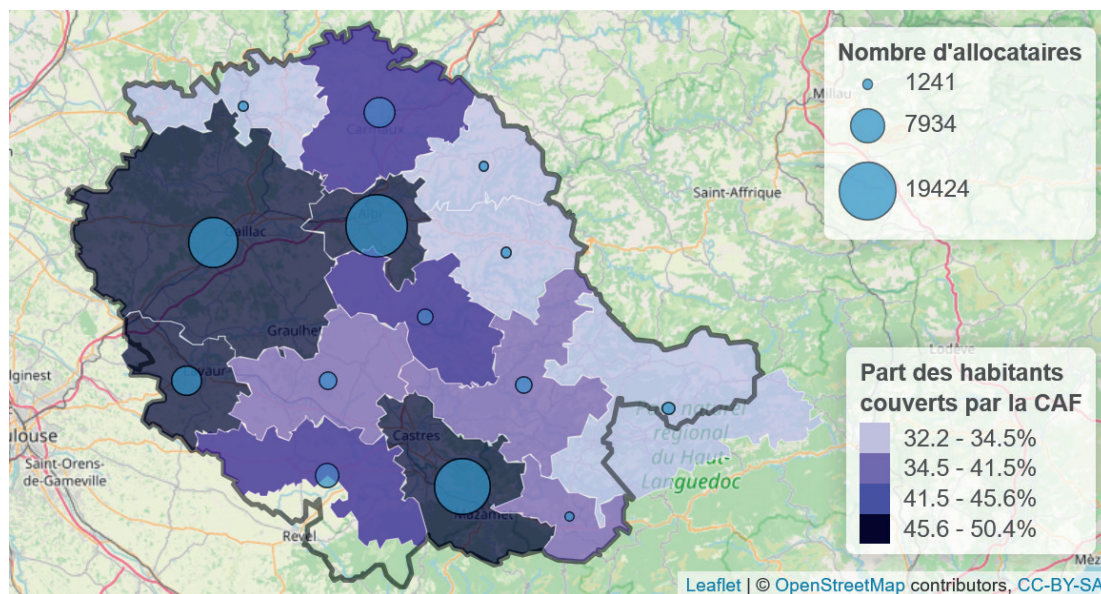
Le département se caractérise par une proportion plus importante de familles avec enfants (47 % contre 44 %) dont 32 % sont des familles monoparentales (34 % en Occitanie).

3 008 étudiants bénéficient d'une aide, soit 4 % de l'ensemble des allocataires (7 % au niveau régional).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenus. 15 % des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales (17 % au niveau régional).

Près d'un tiers des foyers allocataires (25 504) vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 135 €. Dans ces foyers précaires vivent 23 120 enfants.

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf - Données par EPCI



Sources : Caf 31/12/2021 et Insee RP 01/01/2018  
© IGN © Geofla 2.0.2018

POUR ALLER PLUS LOIN...  
<http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>



Petite enfance



Enfance  
et parentalité



Logement  
et cadre de vie



Solidarité  
et insertion



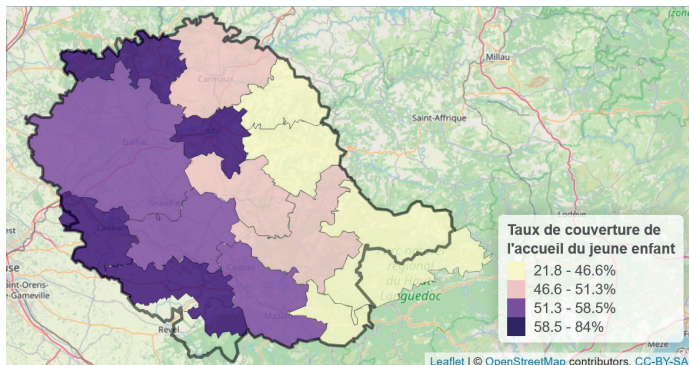
Zoom sur l'évolution  
du nombre d'allocataires  
par type de prestation

# Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



## Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant



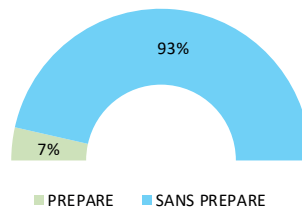
Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoess, Drees, Msa 2019  
© IGN © Geofla 2.0.2017

La Caf du Tarn soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles.

En 2020, **5 816 places sont disponibles pour les familles**. Avec **57 places offertes pour 100 enfants**, le Tarn se situe légèrement au-dessus de l'offre régionale (55 places pour 100 enfants).

Minoritaires dans le Tarn, les assistants maternels en proposent 2 758, soit 47 % de l'ensemble des places offertes (55 % au niveau national, 51 % au niveau régional).

## Enfants couverts par la prestation PreParE



Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) : **657 enfants ont des parents qui la perçoivent, soit 7 %** de l'ensemble des enfants de moins de 3 ans.

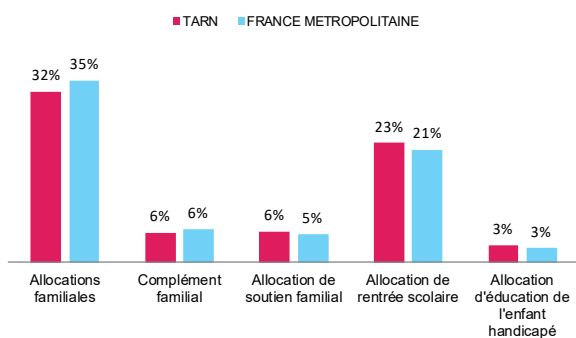
Source : Caf 2021

# Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



## Répartition des prestations



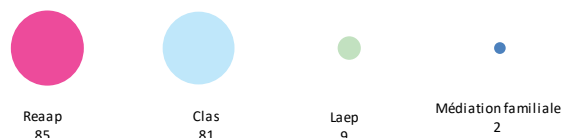
Source : Caf 2021

La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

- > **32 % des allocataires bénéficient des allocations familiales**, versées à partir du deuxième enfant, et 6 % obtiennent un complément familial ;
- > **23 % reçoivent une aide** visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants ;

- > **6 % perçoivent l'allocation** destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents ;
- > **3 % sont soutenus** dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.

## Les structures financées en 2021



La Caf témoigne également d'un engagement important de soutien à la parentalité. Cette démarche se concrétise par l'organisation d'actions permettant aux parents d'élaborer leurs repères éducatifs et de soutenir leurs initiatives.

Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents  
Laep : Lieux d'accueil enfants-parents  
Clas : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

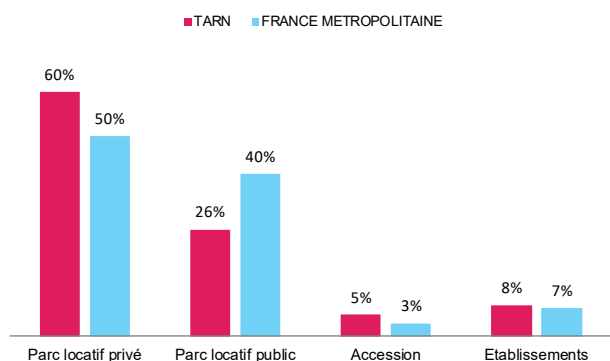
Source : Caf 2021

# Logement et cadre de vie

## Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement



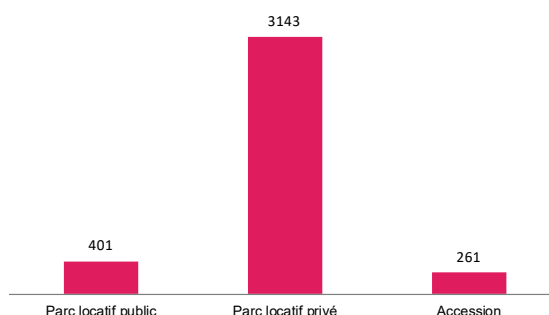
### Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf 2021

Au mois de décembre 2021, **32 432 foyers tarnais** reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Cela représente une population de **61 079 personnes, soit 16 %** de la population totale du département. Le Tarn se caractérise par une forte proportion d'aide au logement dans le parc privé, comme en région mais largement supérieur au taux national (respectivement 60, 62 et 50 % des allocataires).

### Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Source : Caf 2021

Après perception des aides au logement, plus de **3 805 foyers consacrent plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges**. Dans le Tarn, 16 % des allocataires résidant dans le parc privé dépensent plus de 40% de leurs revenus pour se loger contre 2 % dans le parc social.

# Solidarité et insertion



## Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi

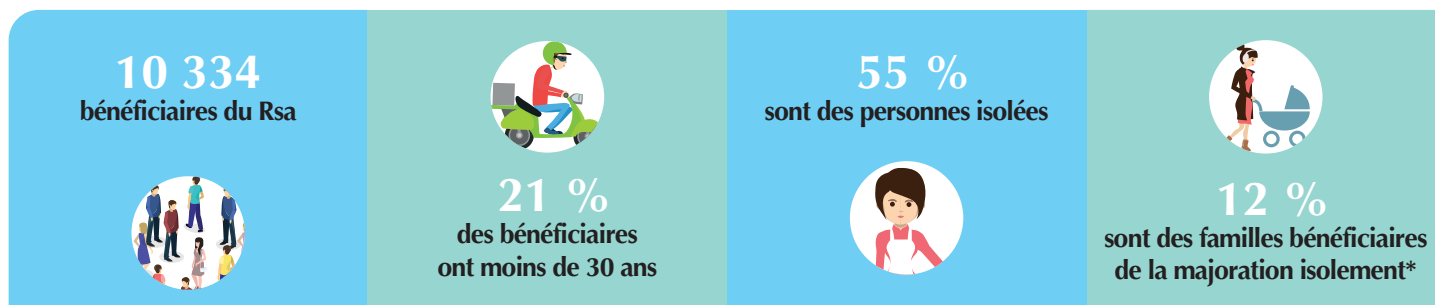
La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche Famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par le versement :

- > Du revenu de solidarité active (Rsa) à **10 334 allocataires**.
- > De la prime d'activité à **27 582 allocataires**. Celle-ci soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en

visant le maintien dans l'emploi. Également incitative à la reprise d'une activité, la prime d'activité est cumulée au Rsa pour 2 717 foyers en 2021.

- > De l'allocation aux adultes handicapés (Aah) à **8 234 bénéficiaires**. 57 % d'entre eux perçoivent l'Aah à taux plein (59 % au niveau national).

### Profil des bénéficiaires du revenu de solidarité active



\* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

> POUR ALLER PLUS LOIN...

<http://data.caf.fr/dataset/taux-d-effort-net-median-logement-des-foyers-allocataire-percevant-une-aide-au-logement>

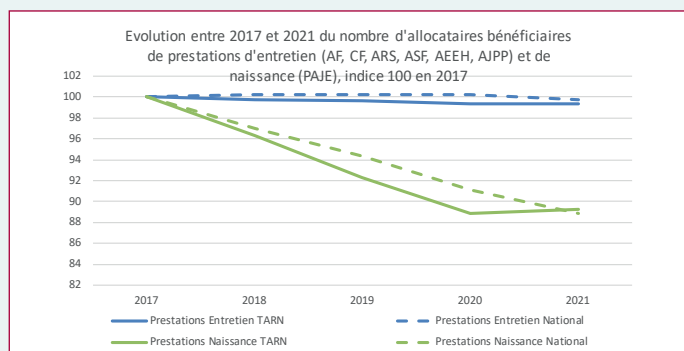


# L'évolution du nombre d'allocataires par type de prestation

La Caf gère le bénéfice de 13 prestations légales sur le champ de la famille et de la solidarité. Le nombre de bénéficiaires des principales d'entre-elles a évolué au cours des cinq dernières années, ce zoom donne quelques facteurs d'explication de ces évolutions.

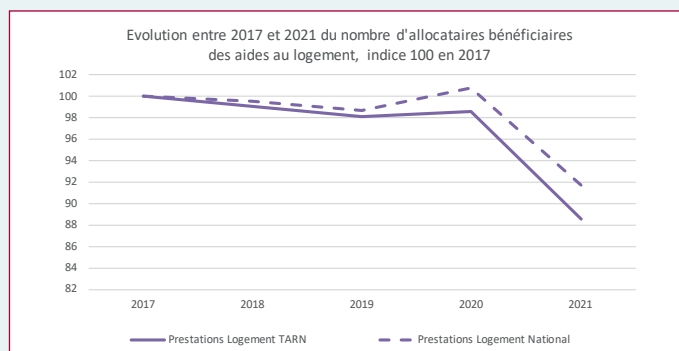
Toutes les données sont extraites des Bases Communales Allocataires de la Caf aux 31 décembre des années 2017 à 2021. Elles portent sur les allocataires ayant un droit versable au titre de ces mois de décembre.

## NAISSANCE/PARENTALITÉ



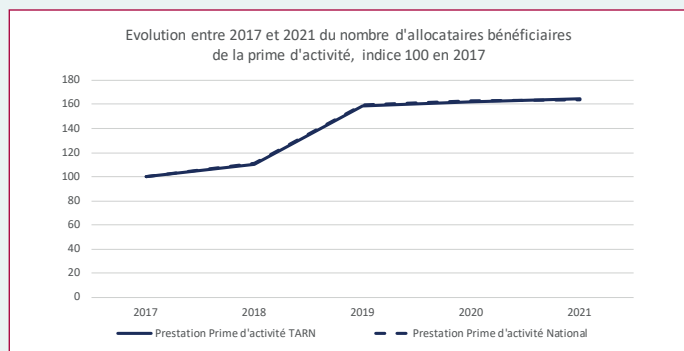
La baisse tendancielle des prestations « d'accueil du jeune enfant » (Paje) s'explique à la fois par une baisse de la natalité sur la période 2017-2020 et par une baisse du recours au congé parental depuis la mise en place de la PreParE en 2015, qui visait à équilibrer son recours entre les deux parents<sup>1</sup>.

## LOGEMENT



Au niveau national comme au niveau local, le nombre de bénéficiaires des aides au logement baisse en 2021 du fait de la réforme qui prend en compte des ressources plus récentes pour déterminer le droit et actualise trimestriellement la situation du foyer allocataire. La tendance haussière de ressources dans le temps explique en grande partie cette baisse. De plus, la réforme conduit à réviser plus fréquemment le statut de bénéficiaire en cas de hausse des revenus<sup>2</sup>.

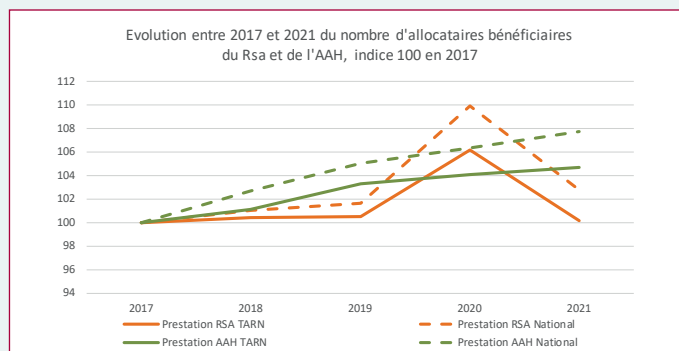
## PRIME D'ACTIVITÉ



Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité a fortement augmenté en 2019 du fait d'une hausse des montants versés et du plafond de revenu permettant d'en bénéficier<sup>3</sup>.

Cette évolution fait suite au mouvement des « gilets jaunes ». La forte médiatisation de cette réforme a favorisé une hausse du taux de recours à la prime d'activité dès la fin d'année 2018.

## SOLIDARITÉ



Les évolutions du nombre de bénéficiaires du Rsa sont marquées par la crise sanitaire de 2020. Le nombre de sorties du dispositif en cours d'année a été exceptionnellement faible, en lien avec une situation économique dégradée et avec la mise en place de mesures exceptionnelles de maintien dans le dispositif<sup>4</sup>. L'année 2021 montre un retour au niveau antérieur à la crise.

Le nombre de bénéficiaires de l'Aah augmente tendanciuellement. Cette hausse est portée exclusivement par les bénéficiaires présentant un taux d'incapacité inférieur à 80 %<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Observatoire national de la petite enfance, « L'accueil du jeune enfant en 2020 », édition 2021, pp 66-68.

<sup>2</sup> Cnaf, L'e-essentiel n°210, « Bilan économique et social de la réforme des aides aux logement de 2021 », 2022.

<sup>3</sup> Cnaf, « Prime d'activité conjoncture » n°15 à 24, janvier 2020 à juillet 2022.

<sup>4</sup> Cnaf, « RSA Conjoncture » n°31 à 37, octobre 2020 à juillet 2022.

<sup>5</sup> DREES, « Minima sociaux et prestations sociales », édition 2021, pp 201-207.